

REUNION DU JEUDI 22 MAI 2014

Convocation du 15 mai 2014

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 17 avril 2014.
2. Avis sur le projet de parc éolien de NEUVILLE AUX BOIS en vue de l'enquête publique.
3. Désignation des membres de la Commission des Impôts Fonciers.
4. Procédure de reprise de concession au cimetière.
5. Modification du tableau des effectifs.
6. Projet d'acquisition de terrains route de Marcilly.
7. Projet de rétrocession de voirie privée route de Marcilly.
8. Affaires diverses

Etaient présents: MMES et MM : G.LEGRAND, JC.BOUDIN, B.TARRON, N.MATHURIN, P.COLMAN, E.DENIAU, V.GOUEFFON, JC.MALFOY, C.BARBIER, P.THAUREAUX DE LEVARE, C.DEGUIL, I.PROSSER, C.LORENTZ, M.DELARUE, C.BURGOT, K.LE GOVIC.

Absent représenté : S.BOUDIN par JC.BOUDIN.

Absents excusés : P.LABRUNE, C.LOISEAU

Secrétaire de séance : P.COLMAN

Le précédent compte-rendu est lu et approuvé à l'unanimité.

DELIBERATIONS

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire propose de rajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Proposition des nouveaux horaires scolaires pour la réforme des rythmes
- Désignation d'un coordonnateur pour le recensement de la population 2015.
- Avenant n° 2 au marché de maîtrise d'œuvre pour la restauration de l'Eglise.
- Proposition d'attribution des indemnités au percepteur.
- Proposition de gratification à un stagiaire
- Proposition de subvention à la SAFO
- Proposition de recrutement d'un apprenti pour le service scolaire.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

Nouveaux horaires des écoles à partir de la rentrée scolaire 2014 - 2015

Monsieur le Maire présente au Conseil la proposition de nouveaux horaires des écoles pour la rentrée scolaire 2014-2015.

Cette modification se justifie après une année de mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Des points négatifs ont en effet été enregistrés de la part des enseignants, des parents d'élèves ainsi que des services municipaux en charge des affaires scolaires.

Le décret du 7 mai 2014 permet désormais une expérimentation des temps d'activités périscolaires sur une demi-journée.

Le nouveau projet vise à concilier les intérêts de tous en essayant de trouver un compromis entre les nécessités scolaires, périscolaires, le respect des décalages horaires entre les deux écoles et bien évidemment le rythme des enfants.

Monsieur le Maire propose au Conseil de valider cette proposition (Voir tableau en annexe).

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, valide la proposition ci-dessous et autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches pour mettre en place ces nouveaux horaires à compter de la rentrée scolaire 2014-2015.

Commission Communale des Impôts Directs

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que suite aux récentes élections du Conseil Municipal, il est nécessaire de procéder au renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs. Celle-ci est composée de Monsieur le Maire, ou de son adjoint et de six commissaires nommés pour une durée de 6 ans. Les commissaires sont désignés par l'administrateur Général des Finances Publiques sur proposition du Conseil Municipal.

Le tableau joint en annexe est présenté au Conseil Municipal qui valide cette proposition et charge Monsieur le Maire de le transmettre aux services administratifs chargés du suivi du dossier.

Lancement d'une procédure de reprise de concessions dans le cimetière communal

Monsieur le Maire rappelle au Conseil l'article L 223-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, indiquant les différents cas de constats d'abandon ainsi que la Circulaire de l'Intérieur du 16 mai 1975 qui précise les conditions d'engagement d'une procédure de reprise de concessions. Monsieur le Maire propose au Conseil d'engager une procédure de reprise des concessions faisant état d'abandon afin d'assurer le bon ordre et la décence du cimetière.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'engager une procédure de reprise des concessions et désigne Monsieur Jean-Claude BOUDIN, 1^{er} adjoint, comme référent pour effectuer les différentes démarches administratives de la procédure :

- recherches des concessions et des familles,
- visites au cimetière, enquête administrative,
- ouverture d'un dossier pour chaque concession, avec photographie,
- procéder à l'affichage de la procédure,
- réaliser les constats d'abandon,
- réalisation du procès verbal, notification en recommandé
- mise en demeure de remise en état,
- publicité,
- second constat d'abandon 3 ans après le 1^{er},
- notification,
- délibération du conseil municipal pour la reprise, un mois après le second constat d'abandon,
- dresser l'arrêté de reprise,
- procéder au relever de concession un mois après la délibération.

Modification du tableau des effectifs au 1^{er} juin 2014

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre des avancements de carrière et suite à la réussite à un examen de rédacteur principal, la Commission Administrative Paritaire du 17 juin 2014 est saisie. En conséquence, il y a lieu de créer les postes au 1^{er} juin 2014 afin de pouvoir nommer les agents après l'avis du Centre de Gestion.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de créer :

- A compter du 1^{er} juin 2014 :
 - un poste de Rédacteur Principal à temps complet
 - 3 postes d'adjoints techniques Principaux de 2^{ème} classe à temps complet
- A compter du 1^{er} janvier 2015 :
 - un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps complet

Monsieur le Maire est chargé de procéder à la création des postes.

Le tableau des effectifs des emplois de la collectivité s'établit comme suit au 1^{er} juin 2014 :

Emplois au 1 ^{er} juin 2014	Catégorie	Nombre d'agents à temps complet	Nombre d'agents à temps non complet
Filière Administrative - Rédacteur Principal de 2 ^{ème} classe - Rédacteur - Adjoint Administratif de 1 ^{ère} classe - Adjoint Administratif de 2 ^{ème} classe	B C C C	1 1 1 1	
Filière Technique - Agent de Maîtrise - Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe - Adjoint Technique de 1 ^{ère} classe - Adjoint Technique de 2 ^{ème} classe	C C C C	1 6 0 4	1 à 24,50 / 35 ^{ème}) 1 à 28 / 35 ^{ème}
Filière Sociale - A.T.S.E.M. de 1 ^{ère} classe - A.T.S.E.M. de 1 ^{ère} classe	C C		1 à 25 / 35 ^{ème} 1 à 29 / 35 ^{ème}
Filière Animation -Adjoint d'animation -Animateur	C B		1 à 17,40 / 35 ^{ème} 1 à 14 / 35 ^{ème}

Désignation du coordonnateur pour le recensement de la population 2015

Monsieur le Maire informe le conseil que le recensement des habitants de la Commune de Chilleurs aux Bois sera effectué du 15 janvier au 14 février 2015.

IL convient donc dès à présent de désigner un coordonnateur communal qui sera responsable de la préparation, puis de la réalisation de la collecte du recensement. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne Mme DENIAU Evelyne, coordonnatrice.

Avenant n° 2 au marché de maîtrise d'œuvre des travaux de rénovation de l'Eglise

Monsieur le Maire présente au Conseil l'avenant relatif au Marché de restauration de l'Eglise portant sur la régularisation des honoraires de maîtrise d'oeuvre.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la plus value pour un montant de 1 620,43 € HT, ce qui amène le marché de travaux à 32 411,36 € HT et accepte la plus value pour la mission complémentaire « dossier quantitatif des ouvrages », pour un montant de 146,56 € HT, ce qui amène le montant de la mission complémentaire à 2 946,49 € HT.

Attribution des Indemnités au Trésorier

Le Conseil Municipal accepte d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an à M. Pascal PAGE, receveur.

Gratification à un stagiaire

Le Conseil Municipal décide d'accorder à Loïc THION une gratification de 225 € correspondant aux périodes de stage effectuées aux services techniques du 14 mars au 18 avril 2014.

Subvention exceptionnelle SAFO

Le Conseil Municipal décide le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 200 € à la SAFO, pour la conférence sur le cerf qui sera présentée à l'automne au château de Chameroles.

Acquisition de terrains route de Marcilly

Monsieur le Maire informe le Conseil que dans le cadre des travaux effectués rue de Marcilly, une négociation est en cours avec un riverain pour permettre l'élargissement de l'emprise de cette voie.

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de cette opération.

Projet de rétrocession de voirie privée route de Marcilly

Les propriétaires des n° 20 et 22 rue de Marcilly ont transmis en Mairie une proposition de cession à titre gratuit du terrain et de la voie de desserte de leurs propriétés.

Monsieur le Maire propose d'accepter cette rétrocession de propriété. La Commune effectuerait ensuite les travaux de réfection de chaussée. En contrepartie, il sera également demandé aux propriétaires la rétrocession du collecteur pluvial existant, qui avait été financé par eux, sans aucune compensation financière.

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de cette opération.

Désignation d'un référent Sécurité Routière

Le Conseil Municipal, vu le renouvellement du Conseil Municipal en date du 28 mars 2014, désigne à l'unanimité Mme PROSSER Isabelle comme référent Sécurité Routière.

Désignation d'un représentant - Aide à domicile

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Mme DEGUIL Catherine comme représentante du Conseil Municipal auprès de la structure d'aide à domicile UNA de Neuville aux Bois.

Affaires diverses

- * Il est envisagé de recruter un apprenti pour le service scolaire.
- * La Commune devra se prononcer sur l'enquête publique relative au projet de ferme éolienne à NEUVILLE AUX BOIS.
- * La bénédiction des cloches Agathe et Antoinette aura lieu samedi 7 juin à 11 heures à l'Eglise Saint-Pierre.
- * Un nouveau camion avec 2 bennes a été commandé pour les services techniques.
- * Les Roseraies André EVE prévoient une ouverture au public au cours de l'été 2016. Les travaux de construction devraient commencer cet hiver et les plantations dès cet automne.
- * Un courrier du COC section FOOT a été adressé à tous les conseillers pour demander la pose d'une clôture autour du stade.
- * Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre de remerciements de la Fédération des Pâtisseries du Loiret pour la subvention accordée par la Municipalité.
- * Il est envisagé l'acquisition d'une cage pour le garder en sécurité les animaux errants lorsque le refuge est fermé.
- * La commission Fleurissement est rebaptisée Embellissement et Propreté.
- * Mickaël DELARUE fait part à l'assemblée de son compte rendu de l'assemblée Générale du SIERP.
- * La fête du jeu aura lieu le samedi 24 mai de 10 h à 18 h à la Cour Gauthier.
- * Les portes ouvertes de la bibliothèque municipale auront lieu le samedi 21 juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 20.

M.LEGRAND Gérard, Maire	M.BOUDIN Jean-Claude, 1 ^{er} adjoint	M. TARRON Bernard, 2 ^{ème} adjoint	Mme MATHURIN Nathalie, 3 ^{ème} adjoint	M. COLMAN Philippe, 4 ^{ème} adjoint	Mme DENIAU Evelyne, 5 ^{ème} adjoint
M. LABRUNE Philippe, ABSENT	M.GOUEFFON Vincent,	M. MALFOY Jean- Claude	Mme LOISEAU Christine ABSENTE	Mme BARBIER Cathy	
M .THAUREAUX DE LEVARE Philippe,	Mme DEGUIL Catherine,	Mme PROSSER Isabelle,	Mme LORENTZ Caroline,	M. DELARUE Mickaël,	
Mme BURGOT Christelle,	Mme LE GOVIC Karine,	M.BOUDIN Sébastien, ABSENT			